

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16929**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Urbanisme et aménagement Spécialité Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière (MOUI)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Haute Bretagne Rennes II	Président de l'Université Haute Bretagne Rennes II, M. Le Recteur chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

341 Aménagement du territoire, urbanisme

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce Master forme au métier de chargé d'opération dans un ensemble varié d'institutions publiques ou privées et d'administrations, principalement dans l'espace national et parfois sur certains chantiers étrangers.

Il vise une formation très opérationnelle d'assistance aux Maîtres d'ouvrages « publics et/ou privés » qui prépare au montage d'opérations complexes dans les champs de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'immobilier.

Compétences professionnelles attendues pour l'exercice du métier

Assister des maîtres d'ouvrages « publics et/ou privés » ;

Monter et piloter des opérations complexes dans les champs de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'immobilier ;

Percevoir la globalité d'un projet d'ouvrage urbaine et immobilière depuis sa conception jusqu'à sa réalisation opérationnelle ;

Disposer des ressources scientifiques, techniques, opérationnelles et pluridisciplinaires (sociologie, géographie-aménagement, sciences politiques, architecture, droit, économie, environnement, communication) pour conduire les opérations et les projets avec une autonomie de décision et d'organisation ;

Développer une culture approfondie de l'aménagement et de l'urbanisme grâce à une intégration et une expérimentation concrète dans un réseau et un environnement professionnel de la maîtrise d'ouvrage.

Compétences transversales

Management des ressources humaines :

Diriger une structure, un service, une équipe ;

Recruter les équipes ;

Déléguer les activités professionnelles ;

S'intégrer et coopérer dans une ou plusieurs groupes de travail ;

Prévenir et gérer les conflits ou situations sensibles ;

Gestion et conduite de projet :

Piloter des processus de travail ;

Présenter et argumenter des projets ;

Évaluer les fonctionnements ;

Soutenir et argumenter des projets ;

Conduire des négociations ;

Apporter son expertise et ses conseils ;

Expliquer le sens des actions ;

S'adapter à des situations variées ;

Anticiper des réponses aux événements futurs et aux problèmes prévisibles.

Communication :

Utiliser la bureautique ;

Utiliser les outils les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et l'outil Internet ;

Restituer des informations ;

Entretenir des relations avec de nombreux partenaires ;

S'exprimer en public.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- 1- les Sociétés d'Économie Mixte (EPLA, EPLA),
- 2- les Villes et les EPCI (communautés de communes, d'agglomérations, communautés urbaines),

- 3- les organismes HLM et les Offices d'Aménagement et de Construction (OPAC), les PACT-ARIM,
- 4- les Conseils Régionaux et Généraux,
- 5- les agences d'urbanisme et les bureaux d'études d'ingénierie urbains,
- 6- les promoteurs privés, les entreprises de BTP,
- 7- certaines grandes entreprises publiques : SNCF, EDF, les établissements publics portuaires et aéroportuaires.

Urbaniste des maîtres d'ouvrage ;

Chargé d'opération ;

Directeur d'opération ;

Chargé d'études ;

Chargé de mission ;

Chargé d'expansion ;

Chargé de programme ;

Chargé de projet ;

Chargé de prospection et de développement ;

Monteur d'opérations.

Codes des fiches ROME les plus proches :

C1503 : Management de projet immobilier

F1101 : Architecture du BTP

K1802 : Développement local

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 3

Savoirs fondamentaux (120 H cours étudiants au cours du premier semestre)

- 1 - Le droit de la ville, réglementation, procédures (30h)
- 2 - Sociologie des univers sociaux et mise en perspective des enjeux urbains (30h)
- 3 - Sciences politiques des collectivités territoriales (30h)
- 4 - Architecture européenne : doctrine et histoire (30h)

Spécialisation (120 h cours étudiants au cours du premier semestre)

- 1 - Économie des collectivités territoriales et Finances locales (30h)
- 2 - Morphologie de la ville (30h)
- 3 - La ville et l'environnement (30h)
- 4 - Le contentieux en matière d'urbanisme (30h)

Semestre 4

Méthodologie (72 H cours étudiants au cours du second semestre)

- 1 - Techniques graphiques et cartographiques (30h)
- 3 - Espace débat et organisation (30h)

Spécialisation professionnelle (390 h sur les deux semestres)

Spécialisation professionnelle 1

- 1 - Urbanisme opérationnel (190h)
- 2 - Commande publique (60h)
- 3 - Gestion du projet urbain (20h)

Spécialisation professionnelle 2

- 4 - Atelier de projet urbain (100h)
- 5 - Atelier externe (30h)

Semestre 3 bis (pour les étudiants en stage d'insertion professionnelle)

Stage (6 mois minimum)

Semestre 4 bis

Mémoire final

Il est préparé sous la direction d'un responsable de mémoire avec suivi individuel et rencontre collective.

Une soutenance publique se déroule au mois de juin

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	<i>Commission pédagogique (enseignants-chercheurs, professionnels)</i>
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	<i>Commission pédagogique (enseignants-chercheurs, professionnels)</i>
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	<i>Commission pédagogique (enseignants-chercheurs, professionnels)</i>
Par expérience dispositif VAE	X	<i>Jury VAE : Enseignants-chercheurs et professionnels</i>

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Master arrêté du 25 avril 2002 JO n° 99 du 27 avril 2002

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté 20100641/ 03 du 3 juillet 2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

L'observatoire des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle de l'université Rennes 2 diffuse les statistiques sur le site Internet de l'université Rennes 2 :

<http://www.univ-rennes2.fr/suio-ip/que-deviennent-etudiants-rennes-2>

Autres sources d'information :

www.univ-rennes2.fr

Lieu(x) de certification :

Université Rennes 2

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

La formation se déroule à Rennes, principalement à l'Université de Rennes 2, mais également dans les locaux de l'Ecole d'Architecture de Bretagne ou de l'IEP de Rennes

Historique de la certification :

Création en Septembre 1997 du DESS MOU (Urbanisme et développement local. Diagnostic, urbain et conduite de projet).

Changement d'appellation en septembre 2000 - DESS M.O.Urba (Diagnostic urbain et conduite de projet)

Changement d'appellation en Septembre 2004 - Master MOUI (Maitrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière)

A partir de 2017, cette certification est remplacée par le MASTER Mention Urbanisme et aménagement (fiche n°30264).